

Compte-rendu de la commission co-production du 18 novembre 2016

Présents : Halima, Philippe, Bruno et aline

Excusé : Clément

Première réunion sur ce thème.

Plusieurs questions se sont posées et voici les quelques idées sur lesquelles nous sommes tombés d'accord :

- ✓ On peut proposer de l'aide à la vente d'un producteur qui en a besoin
- ✓ Voir avec Richard si Lucie a des difficultés financières pour sa reconversion en bio. Si oui, nous pouvons peut-être envisager de participer financièrement sous forme de prêt ou de don ou de co-production.
- ✓ Pour la co-production des avocats, on imagine une participation de l'association sur ses fonds propres avec une participation sous forme de dons ou de prêts avec des parts de 5 €. A voir le nombre de kg d'avocats commandés sur les deux années passées pour avoir une idée de la somme qu'il faudrait avancer.
- ✓ Une réunion a lieu début décembre à Paris, aline en parle.

Autement, on a parlé aussi d'aider éventuellement une productrice ou un producteur qui souhaiterait cultiver de la quinoa, très recherchée ici et qui nous vient d'Amérique du Sud.

Pain au chocolat, croissant, chocolat chaud ou café pour agrémenter le tout.... On se revoit en janvier.

Vous retrouvez ce compte-rendu sur la page du [site Vie associative](#)